



## Fiche aide n°2 Pour les familles

# Comment obtenir mon attestation de quotient familial auprès de la CAF ?

### Cas 2 : Je ne connais pas mon numéro d'allocataire CAF

Vous devez obtenir plusieurs choses

- 1 – Votre numéro d'allocataire
- 2 – Votre attestation de quotient familial

Vous pouvez le faire par trois moyens :

#### 1 – Par internet

Connectez-vous sur <http://www.caf.fr>

Cliquez sur

Qui sommes-nous ? • Presse • Partenaires • Etudes et statistiques • International • Recrutement • Marchés • Vies de famille

ALLOCATIONS FAMILIALES

Visite guidée

Recherche

**caf.fr** FIL INFO Les Caf financent les centres sociaux (227 millions d'euros)

**Ma Caf**  
Actualités, informations pratiques sur ma Caf...  
Votre code postal  OK

**Mon Compte**  
Mes paiements, mes démarches, contacter ma Caf...  
**Se connecter**

**Vies de famille**  
Futur parent  
Se loger  
Vivre avec un handicap  
Accident de vie - précarité  
Elever ses enfants  
Jeune ou étudiant  
Changement de situation

**Les services en ligne**  
Estimer vos droits pour :  
Les aides au logement  
La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)  
Le revenu de solidarité active (Rsa)  
La Prime d'activité  
Faire une demande de prestation  
Déclarer vos changements de situation ou de coordonnées

**S'informer sur les aides**  
Enfance et jeunesse  
Logement et cadre de vie  
Petite enfance  
Solidarité et insertion  
Liste des aides ▼

**Publications**  
Les prestations en métropole  
Les prestations dans les Dom

**Accès direct**  
• Tout savoir sur la prime d'activité  
• Allocations familiales : le simulateur

Renseignez les éléments suivants

Accueil > Connexion

**Connexion**

Vous avez oublié votre numéro d'allocataire. Pour le recevoir, veuillez saisir :

- \* Code postal du lieu de résidence
- Allocataire de la Caf des bateliers
- \* Nom
- \* Prénom
- \* Date de naissance

Ex : Ecrire 01061986 si vous êtes né(e) le 1er juin 1986

Vous recevez ce message

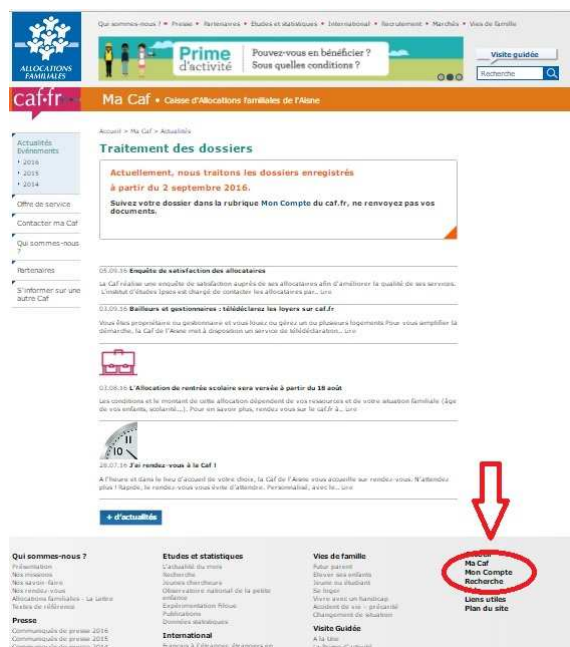
Vous recevrez votre numéro d'allocataire à l'adresse mél connue par votre Caf.  
N'oubliez pas de nous informer de tout changement de vos coordonnées de contact.

Vous recevez alors votre numéro d'allocataire sur votre boîte courriel.

Une fois que vous l'avez : vous pouvez cliquer sur

<http://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-l-aisne/actualites>

Vous arrivez sur cette page



Qui sommes-nous ? • Presse • Partenaires / Bailleurs • Etudes et statistiques • International • Recrutement • Marchés • Vies de famille

**Ma Caf** • Caisses d'Allocations Familiales de l'Aisne

Accueil > Ma Caf > Actualités

**Traitement des dossiers**  
**Actuellement, nous traitons les dossiers enregistrés à partir du 2 septembre 2016.**  
**Suivez votre dossier dans la rubrique Mon Compte du caf.fr, ne renvoyez pas vos documents.**

03.09.16 **Enquête de satisfaction des allocataires**  
 La Caf réalise une enquête de satisfaction auprès de ses allocataires afin d'améliorer la qualité de ses services. L'objectif d'obtenir votre avis permet de contacter les allocataires par voie...

03.09.16 **Bailleurs et questionnaires : ténacité des loyers sur caf.fr**  
 Vous êtes propriétaire ou copropriétaire et vous louez ou gérez un ou plusieurs logements. Pour vous améliorer la démarche, la Caf de l'Aisne met à disposition un service de médiation...

03.09.16 **L'Allocation de rentrée scolaire sera versée à partir du 18 août**  
 Une condition et le montant de cette allocation dépendent de vos ressources et de votre situation familiale (âge de vos enfants, scolarité...). Pour en savoir plus, rendez-vous sur le caf.fr...

28.07.16 **2<sup>e</sup> rendez-vous à la Caf !**  
 A l'heure et dans le lieu d'accueil de votre choix, la Caf de l'Aisne vous accueille sur rendez-vous. N'attendez plus ! Rappel, le rendez-vous vous invite d'ailleurs, Personnelnel, avec le...

Qui sommes-nous ?  
 Nos missions  
 Nos services  
 Nos rendez-vous  
 Nos rendez-vous  
 Allocations Familiales - La carte  
 Textes de référence

Presse  
 Communiqués de presse 2016  
 Communiqués de presse 2015  
 Communiqués de presse 2014

Etudes et statistiques  
 L'évolution de nos  
 Recherches  
 Données chiffrées  
 Observatoire national de la petite enfance  
 Expérimentation filière  
 Publications  
 Données statistiques

Vies de famille  
 Bien vivre  
 Soutenir ses enfants  
 Jouer et apprendre  
 Se loger  
 Faire avec un handicap  
 Accident de vie - prévoyance  
 Caractéristiques de séjours

Visites guidées  
 A la Une  
 Actualités

**Ma Caf**  
**Mon Compte**  
**Recherche**  
 Liens utiles  
 Plan du site

En bas de page, cliquez sur « Mon compte »



Accueil > Connexion

**Bienvenue**

**Veillez vous identifier** (\* champ obligatoire)

\* Code postal

\* Numéro d'allocataire

\* Jour et mois de naissance

Valider

Numéro d'allocataire perdu ?

Ex: écrire 0106 si vous êtes né(e) le 1er Juin

**Information sécurité : attention aux messages frauduleux !**

Pour être sûr que vous consultez le site de votre Caf et non un site pirate, saisissez manuellement l'adresse <http://www.caf.fr> dans votre navigateur : vous pourrez ensuite naviguer en toute confiance à l'intérieur de ce site.

En savoir plus sur le « [phishing](#) » (ou hameçonnage).

Vous entrez :

- Votre code postal
- Votre numéro d'allocataire
- Votre jour de naissance et votre mois de naissance (Ex : écrire 0106 si vous êtes né(e) le 1<sup>er</sup> juin)

Vous devez alors entrer votre code mot de passe

**Bienvenue**

**Veillez vous identifier** (\* champ obligatoire)

1 Identifiez-vous :

\* Code postal

02000

\* Numéro d'allocataire

0223653

\* Jour et mois de naissance

0501

Ex: écrire 0106 si vous êtes né(e) le 1er Juin

Corriger

2 Cliquez pour composer les 8 chiffres de votre mot de passe :

1

8

7

2

5

0

4

6

9

3

Corriger

Effacer

Version Accessible

Se connecter

Mot de passe perdu ?

Vous arrivez sur un nouvel écran.



Dans la colonne de gauche de ce nouvel écran, cliquez sur « Demander une attestation »  
« De paiement et quotient familial »

Puis, cochez

- « De quotient familial »

Puis au choix

- « La visualier et l'imprimer pour le mois ... (le dernier mois connu) » - Si vous possédez une imprimante
- « La recevoir par courrier pour le mois ... (le dernier mois connu) » - Si vous ne possédez pas d'imprimante

Attestation de paiement et de quotient familial

Choisissez votre attestation :

De paiement et de quotient familial

De quotient familial

Voulez-vous :

La visualiser et l'imprimer pour le mois de Août 2016

La recevoir par courrier pour le mois de Août 2016

La visualiser et l'imprimer pour une autre période

du mois de \* Sélectionner le mois ▼ au mois de \* Sélectionner le mois ▼

Pour imprimer votre attestation de paiement, vous devez disposer du logiciel Acrobat Reader sur votre ordinateur. Pour télécharger ce logiciel gratuitement, cliquez sur l'icône.

Get Adobe Reader

Si vous avez cliqué sur « La visualiser et l'imprimer pour le mois de ... » Vous arrivez sur un dernier écran

- Soit l'attestation est apparue directement à l'écran
- Soit il vous faut cliquer sur « sur ce lien »

Attestation de paiement et de quotient familial

Si votre attestation ne s'est pas ouverte automatiquement, veuillez cliquer [sur ce lien](#).

Retour

Vous découvrez alors votre attestation (voir modèle ci-après) qu'il faut remettre au plus vite à l'enseignant(e) de votre enfant.

## 2 – En vous rendant dans un des points d'accueil CAF

Vous pouvez obtenir votre numéro d'allocataire et cette attestation de quotient familial en vous rendant dans l'un des points d'accueil CAF du Département de l'Aisne

Ville	Adresse	Horaires d'ouverture
Chauny	16 rue de la République 02300 Chauny	Du lundi au vendredi - De 9h00 à 12h00 - De 13h30 à 17h00
Château-Thierry	6 rue de Gerbrois 02400 Château-Thierry	Du lundi au vendredi - De 8h30 à 12h00 - De 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi)
Crécy-sur-Serre	Bureau de Poste 1 rue de Telliers 02270 Crécy-sur-Serre	Du lundi au vendredi - De 8h30 à 12h15 - De 13h30 à 17h00 (16h15 le lundi) Le samedi - De 9h00 à 12h00
Hirson	7-9 rue Pasteur 02500 Hirson	Lundi, mardi, jeudi, vendredi - De 9h00 à 12h00 - De 13h30 à 16h30
Laon	116 rue Léon Nanquette 02000 Laon	Lundi, mardi, jeudi, vendredi - De 9h00 à 12h00 - De 13h30 à 16h30
Sains-Richaumont	Bureau de Poste 11 places des Prelets 02120 Sains-Richaumont	Lundi, mardi, jeudi, vendredi - De 9h00 à 12h00 Lundi à partir de 10h45 - De 13h30 à 16h15 Mercredi - De 8h30 à 12h00 Samedi - De 9h00 à 12h00
Saint-Quentin	29 boulevard Roosevelt 02321 Saint-Quentin CEDEX	Du lundi au vendredi - De 8h30 à 16h30
Soissons	3, avenue de l'Aisne 02326 Soissons CEDEX	Du lundi au vendredi - De 8h30 à 16h30

Vous découvrez alors votre attestation (voir modèle en fin de document)  
qu'il faut remettre au plus vite à l'enseignant(e) de votre enfant

**3 – En la demandant par courrier**

Vous pouvez obtenir votre numéro d’allocataire et une attestation de quotient familial en la demandant par courrier à l’aide du formulaire ci-dessous que vous envoyez à la CAF de l’Aisne – 29, boulevard Roosevelt – 02321 SAINT-QUENTIN CEDEX

Nom :  
Prénom :  
Adresse complète :

Courriel (éventuellement) :  
Numéro de téléphone :  
Date de naissance :  
Lieu de naissance

A      CAF de l’Aisne  
         29 boulevard Roosevelt  
         02321 Saint-Quentin CEDEX

Le .....

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous demander de me faire parvenir le plus rapidement possible à l’adresse ci-dessus

- Mon numéro d’allocataire CAF (que je ne connais pas ou plus)
- Une attestation de quotient familial la plus récente possible.

Ce document m’est nécessaire pour formuler une demande de bourse pour une classe de découverte pour mon enfant auprès du conseil départemental de l’Aisne.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments distingués.

Signature :

Vous découvrez alors votre attestation (voir modèle en fin de document)  
qu’il faut remettre au plus vite à l’enseignant(e) de votre enfant



## Vos prestations Caf Attestation de quotient familial

N° ALLOCATAIRE :

028

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

0810 25 02 80

Service 0,06 €/min  
+ prix appel

Nous écrire :

Caf de L'Aisne  
29 Boulevard ROOSEVELT  
02321 ST QUENTIN CEDEX  
Tous nos contacts sur [caf.fr](http://caf.fr)

Le 22/09/2016

Le directeur de la Caf de L'Aisne certifie que votre quotient familial (QF) s'élève pour le mois de août 2016 à : 1128 €.

Pour votre information, nous vous précisons que le quotient familial est calculé en fonction des ressources et de la composition de votre foyer.

Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de L'Aisne.

Cordialement,  
Votre caisse d'Allocations familiales

**Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).**

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).  
La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTQF  
34  
PAGE 1/1

220920161054 2.45  
MAT 0223653 K -  
IDX B 2051001 X 028 -



>02236532051000000000<